

QUILLEUR

- a- A au moins 50 ans lors d'un tournoi du Bel-Âge;
- b- A une moyenne valide (≥ 21 parties dans une même ligue régulière la dernière saison);
- c- Arrive entre 20 et 5 minutes avant le début de sa ronde;
- d- Utilise sa plus haute moyenne valide s'il joue dans plusieurs ligues ou salons;
- e- Est responsable d'avertir son capitaine d'équipe, s'il ne peut participer à un tournoi;
- f- Ne peut jouer plus d'une fois dans le même tournoi;
- g- Écrit son nom complet (ex. : Ève Adams Lord au lieu d'Ève Lord);
- h- Ne peut participer aux 3 prochains tournois pour non-respect des présents règlements ni son capitaine;
- i- Advenant l'absence de moyenne valide, utilise sa plus haute moyenne valide (≥ 21 parties) au moment de sa 1^{re} participation du tournoi de la présente saison, (preuve de moyenne exigée) et gardera cette moyenne pour le restant de la saison;
- j- Advenant l'absence de moyenne valide pour cause de maladie, utilise sa plus haute moyenne valide (≥ 21 parties) de l'avant dernière saison;
- k- Advenant une blessure en cours de tournoi, l'équipe joue sur la moyenne du joueur blessé pour le reste du tournoi;
- i- DOIT PRÉSENTER SON PASSEPORT VACCINAL ET PORTER LE MASQUE EN TOUT TEMPS, SAUF POUR MANGER ET BOIRE ET, FACULTATIVEMENT, LORS DE SON LANCER.**

CAPITAINE D'ÉQUIPE

- a- Doit avoir une moyenne valide d'un salon de quilles membre ou non au tournoi du Bel Âge;
- b- S'assure que son équipe ne dépasse pas la moyenne de **665 (preuve de moyenne exigée pour chaque joueur)** qu'elle provienne d'un salon de quilles membre ou non;
- c- Se procure, complète et signe une feuille d'inscription et la fait signer par le représentant du salon de quilles;
- d- Trouve un substitut admissible en cas d'absence d'un joueur à un tournoi et présente une nouvelle feuille d'inscription signée;
- e- Est diligent et informe au moins 24 heures à l'avance le retrait de son équipe au représentant du salon où se tient le tournoi, **advenant le cas, la conséquence est à la discrétion du salon;**
- f- Distribue les bourses (gagnées ou de participation) aux joueurs de son équipe;
- g- Se procure les présents règlements auprès du salon qu'il représente;
- h- Envoie en temps opportun les inscriptions au salon où se tiendra le tournoi;
- i- Informe le représentant du salon de quilles d'origine de la participation de son équipe à un tournoi donné.**

REPRÉSENTANT DU SALON DE QUILLES

- a- Voit à l'organisation et au déroulement du tournoi avec le Comité de direction;
- b- Signe les feuilles d'inscription (version du 22/05/2018);
- c- Peut cumuler aussi le poste de représentant désigné par le Comité de direction;
- d- Est l'intermédiaire entre la direction du salon et les capitaines d'équipes;
- e- Remet les feuilles de pointages au Comité de direction ou tout autre document pouvant servir à la vérification et l'argent servant aux bourses;
- f- Advenant le cas, peut refuser l'accès à un joueur ne respectant pas les règles sanitaires;
- g- Tient un registre des équipes allant à un tournoi hors de son salon de quilles.**

COMITÉ DE DIRECTION

- a- Veille au bon fonctionnement des tournois et au respect des présents règlements;
- b- Vérifie les pointages et attribue les bourses;
- c- Advenant un litige, un **Comité de révision** composé de deux membres du Comité de direction et d'un représentant de salon de quilles non impliqué par le litige visé fait un constat au Comité de direction qui avise au besoin le joueur fautif, le capitaine d'équipe et le salon de quilles impliqué de leur décision;

- d- Advenant un litige en cours de jeu, la décision du représentant du Comité de direction est sans appel;
- e- Advenant le cas, veille au suivi des avis de la Santé publique.

SALON DE QUILLES

- a- Affiche les présents règlements et les dates des tournois;
- b- Doit huiler les allées moins de deux (2) heures avant la période de réchauffement de chaque ronde du tournoi;
- c- Doit avoir au moins 1 équipe (2 équipes pour les salons de 8 allées et plus) à chaque tournoi; **advenant une carence**, le salon fautif paie la part allant au salon où se tient le tournoi jusqu'à combler la carence.
- d- Advenant le cas, suit les règles sanitaires de la Santé publique.

DÉROULEMENT DES RONDES D'UN TOURNOI

- a- Une **équipe** est composée de **4 joueurs** jouant sur une allée;
- b- Chaque ronde compte **5 parties** (2 parties régulières suivies de **3 parties** à 9=abat);
- c- Réchauffement de **5 minutes** et pause de 10 minutes après les 2 parties régulières;
- d- Les équipes se déplacent d'une allée après chaque partie;
- e- Il y a au moins deux (2) allées libres entre les quilleurs du tournoi et, advenant le cas, les autres quilleurs évoluant sur les allées du salon.

COÛT

- a- L'inscription d'une équipe est de 100\$ et est remise par son capitaine (55\$ va au salon de quilles et 45\$ va au Comité de direction pour les bourses et son administration);
- b- Le salon de quilles paie 20\$ de cotisation pour tenir un tournoi du Bel-Âge.

BOURSES

- a- Les bourses sont attribuées selon la grille de répartition (la 1^{re} bourse ne doit pas excéder 160\$) et après vérification des résultats par le statisticien du Comité de direction;
- b- En cas d'égalité, le plus haut simple d'équipe (partie régulière) détermine la position des équipes;
- c- Les bourses de participation sont attribuées au hasard parmi les équipes qui n'ont pas gagné de bourse;
- d- 20\$ est attribué pour chaque partie parfaite en partie régulière;
- e- 10\$ est attribué pour chaque partie parfaite en partie 9=abat;
- f- 20\$ est attribué pour chaque réserve 27 **ou 7-10** réussie.

DIVERS

- a- Le salon de quilles remet les résultats du tournoi le plus tôt possible au statisticien du Comité de direction pour faciliter la révision et l'envoi des résultats dans chaque salon;
- b- Toute plainte doit être faite par écrit et envoyée au Comité de direction;
- c- Le représentant du salon rappelle les règlements maison avant le début de chaque ronde sinon on se réfère aux présents règlements ou, advenant le cas, à ceux de la FCDQ;
- d- Le quilleur perd son lancer et les quilles abattues s'il dépasse la ligne de faute;
- e- Si on s'aperçoit qu'une quille est manquante après qu'un lancer soit fait, ce lancer n'est pas repris et le jeu se poursuit;
- f- Une équipe entière arrivant après que les 4 premiers carreaux soient joués ne pourra participer au tournoi, sauf si elle a averti de son retard le jour même;

g- Un quilleur ne peut jouer la partie en cours s'il arrive après le 4^e carreau et on utilise sa moyenne. Il pourra jouer les autres parties du tournoi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- a- La prochaine assemblée générale se tiendra au salon de quilles **Les Allées du Boulevard à Matane le 17 mai 2022 à 13h**, bienvenue à tout quilleur;
- b- Un salon de quilles (propriétaire, gérant, employé, quilleur) **absent sans raison valable** à l'assemblée générale ne pourra tenir de tournoi du Bel-Âge l'année suivante;
- c- Il y aura 8 tournois pour la saison 2021-2022 : Cap-Chat, Amqui, Matane (reprise), Price, Ste-Anne-des-Monts, Mont-Joli, Causapscal et Matane.

Comité de direction des tournois du Bel Âge en 2021-2022

Président et trésorier : Jean-Marie Dionne,
jeanmariedionne@outlook.com

Secrétaire : Bernard Labrecque
bernard.labrecque@globetrotter.net

Statisticien : Lucien Pitre
lucienpitre@hotmail.com